



BREF

Ile-de-France

Bulletin mensuel d'informations sur le marché du travail

L'amélioration de la situation du marché du travail en Ile-de-France s'est poursuivie en octobre 2005. 517 208 personnes à la recherche d'un contrat à durée indéterminée et à temps plein étaient inscrites à l'ANPE en fin de mois, soit un recul de -1,2% en données corrigées des variations saisonnières.

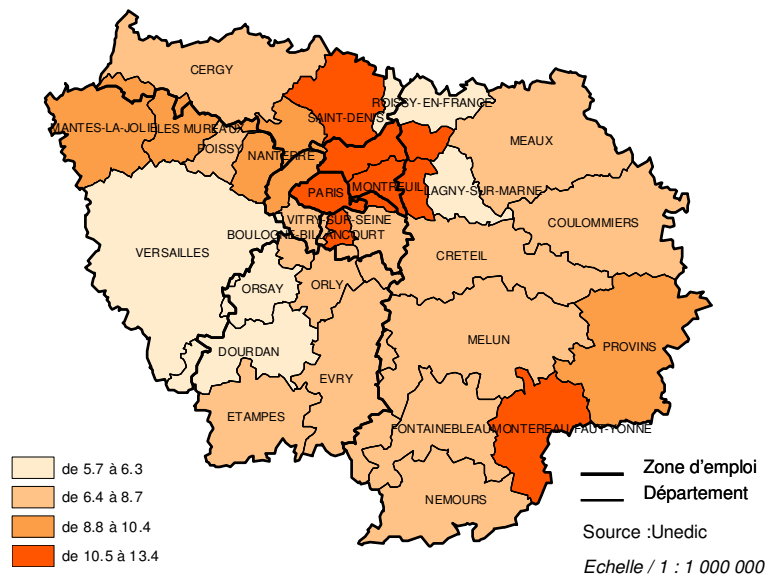
Cette baisse concerne davantage les jeunes de moins de 25 ans, les hommes, les cadres et les ouvriers, moins les femmes et les employés. Le chômage de longue et très longue durée, qui avait poursuivi sa progression en 2004, enregistre également une baisse significative depuis six mois.

Ces résultats sont relayés depuis deux mois, par la montée en puissance des nouveaux dispositifs d'incitation à l'embauche des publics en difficulté.

Entre mai et novembre 2005, le nombre des entrées en CIE dans le secteur marchand a plus que doublé par rapport à la même période de l'année précédente.

Dans le secteur non marchand, le nombre des conventions initiales en CAE et en Contrat d'Avenir est supérieur de 11 % au nombre des entrées de l'an dernier en CES et en CEC.

Taux de chômage en Ile-de-France au troisième trimestre 2005, par zone d'emploi (en %)



Les chiffres d'octobre 2005 en Ile-de-France

- Demandeurs d'emploi en fin de mois (cat.1) : 517 208
 - ◆ Evolution sur 1 mois (CVS) : -1,2 %
 - ◆ Evolution sur 1 an : -6,9 %
 - ◆ Part des femmes dans les demandeurs d'emploi : 47,6 %
 - ◆ Part des chômeurs de longue durée : 32,7 %
 - ◆ Part des moins de 25 ans : 14,0 %
- Taux de chômage au 3^{ème} trimestre 2005 :
 - ◆ Ile-de-France : 9,5 %
 - ◆ France : 9,8 %

SOMMAIRE

Les évolutions récentes du marché du travail pages 2 et 3 Le CAE en Ile-de-France de mai à novembre 2005 page 5
Les CIE en Ile-de-France de mai à novembre 2005 page 4 Le contrat d'apprentissage en Ile de France en 2004 page 6

▲ La baisse du chômage se prolonge en octobre.

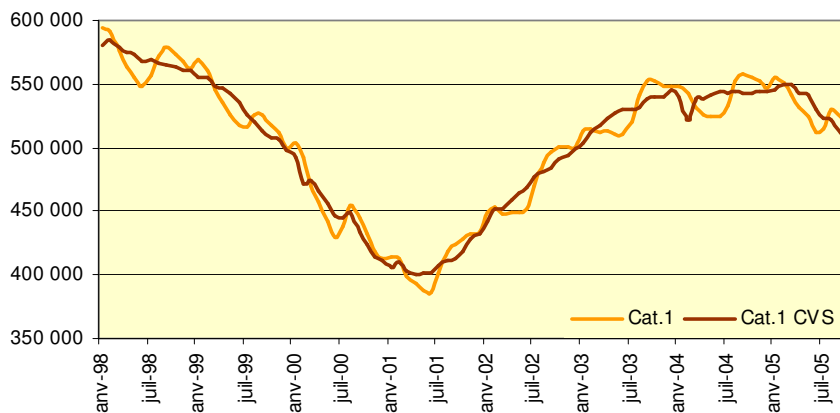
A la fin du mois d'octobre 2005, 517 208 personnes à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps complet (catégorie 1) étaient inscrites à l'ANPE. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de chômeurs a diminué de - 1,2 % par rapport au mois précédent, contre - 0,9 % en France métropolitaine.

Sur un an, le repli du nombre d'inscrits à l'ANPE est significatif. La région Ile-de-France bénéficie davantage de l'amélioration observée sur le marché du travail. Le nombre de demandeurs d'emploi franciliens a diminué de - 6,9 % depuis octobre 2004, alors que le nombre de chômeurs baissait de - 3,4 % durant la même période en France métropolitaine. Cependant, cette évolution fait suite à trois années (2001 à 2003) très défavorables à la région et les variations actuelles ne font que rattraper une partie du retard accumulé durant ces trois années.

Tous les départements de la région sont concernés par le reflux du nombre de demandeurs d'emploi. La plus forte baisse est enregistrée dans le Val d'Oise ce mois-ci. En un an, c'est à Paris que le nombre de demandeurs d'emploi a le plus reculé.

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi en un an a été deux fois plus rapide pour les hommes que pour les femmes (respectivement - 9,0 % et - 4,5 %). Le mois d'octobre confirme cette évolution par sexe (respectivement - 1,6 % et - 0,5 %). Ces tendances s'observent également pour le territoire métropolitain.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (cat.1)



▲ Des entrées et des sorties en baisse

Octobre se caractérise par un nouveau ralentissement des mouvements d'entrées et de sorties sur le marché du travail. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre d'inscriptions à l'ANPE enregistre un recul de - 6,8 % en un mois, le nombre de désinscriptions de - 8,5 %.

Après avoir atteint un niveau moyen record de près de 80 000 entrées à l'ANPE par mois au cours de l'année 2004, la baisse du nombre d'inscriptions se confirme (environ 76 300 par mois CVS depuis le début 2005). Le nombre de sorties reste, quant à lui, à un niveau élevé depuis le début de l'année (77 500 en moyenne CVS depuis le début 2005, contre 75 700 en moyenne durant l'année 2004).

Parmi les principaux motifs d'entrée, si tous sont orientés à la baisse, les fins de mission d'intérim et les démissions ont davantage diminué depuis le début d'année (respectivement - 7,6 % et - 8,6 %).

▲ La demande d'emploi cadre connaît une baisse prononcée

La demande d'emploi cadre a affiché la plus forte baisse au mois d'octobre (- 2,6 %). Cette catégorie de demandeurs d'emploi pèse d'un poids particulier dans la région puisqu'elle représente 16,2 % de la demande d'emploi totale en Ile-de-France, contre 8,9 % pour l'ensemble du territoire métropolitain. Depuis le début de l'année, le chômage des cadres a diminué très nettement (- 13,3 % en données CVS). Cependant, il avait vivement progressé durant la période 2001-2003. L'évolution récente n'a pas encore effacé les traces de la crise de l'emploi survenue en 2001.

En un an, la plus forte baisse est enregistrée pour les cadres de l'informatique (- 26,8 %). 8 084 cadres de l'informatique sont encore inscrits à l'ANPE à la fin octobre 2005.

Les deux principales catégories de cadres, par le nombre, les cadres de gestion administrative et commerciale, connaissent une évolution conforme à la moyenne des cadres.

Demandeurs d'emploi à la fin du mois d'octobre 2005										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Ile-de-France	France
Taux de chômage (données au 3 ^{ème} trimestre 2005)	10,5 %	8,0 %	7,4 %	7,6 %	9,0 %	13,3 %	9,3 %	9,9 %	9,5 %	9,8 %
DEFM catégorie 1 (données brutes)	114 972	45 552	49 270	41 230	66 327	90 387	54 621	54 849	517 208	2 434 396
Evolution sur 1 mois (CVS)	-0,9%	-1,1%	-1,4%	-1,0%	-1,4%	-0,6%	-1,5%	-2,4%	-1,2%	-0,9%
Evolution sur 1 an	-10,1%	-6,2%	-5,5%	-7,2%	-6,2%	-5,6%	-6,5%	-5,1%	-6,9%	-3,4%
Part des femmes	47,8%	49,2%	47,1%	47,7%	47,7%	47,1%	47,6%	47,3%	47,6%	49,1%
Part des chômeurs de longue durée	36,6%	28,8%	31,5%	27,2%	32,8%	33,5%	31,1%	32,5%	32,7%	30,8%
Part des moins de 25 ans	7,8%	20,4%	16,4%	17,6%	11,1%	15,2%	14,8%	17,7%	14,0%	20,7%
Demandeurs d'emploi indemnisés (1)	115 319	46 507	50 471	41 237	63 529	76 607	52 908	50 551	497 129	2 556 900
Taux de couverture (2)	57,8%	61,7%	63,2%	62,1%	60,7%	58,5%	59,8%	61,2%	60,0%	59,8%

Sources : INSEE, DARES / ANPE, GARP

(1) Il s'agit des bénéficiaires de l'assurance chômage et des allocations de solidarité (ASS et allocation d'insertion), hors allocations de préretraite et de formation.

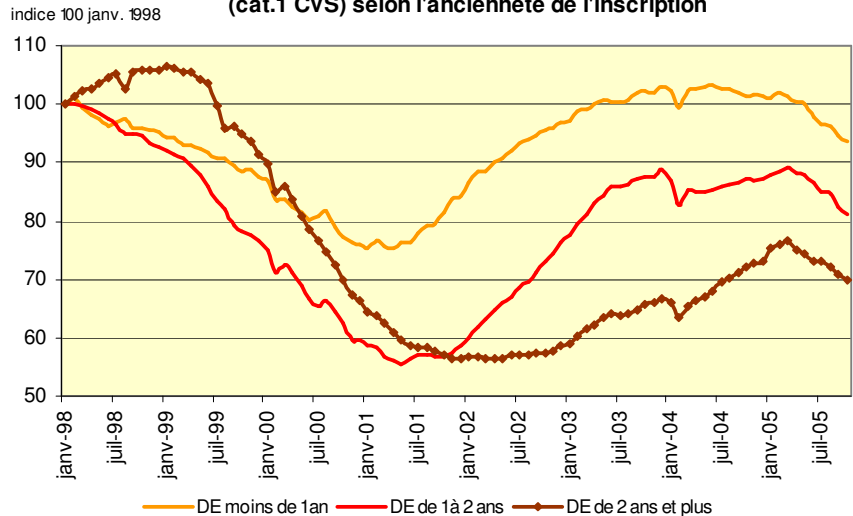
(2) Le taux de couverture est le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés rapporté à l'effectif potentiellement indemnisable, à savoir la somme des demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories 1 à 3 et 6 à 8, ainsi que les personnes indemnisées dispensées de recherche d'emploi.

▲ Le chômage de longue et très longue durée en baisse

Après avoir progressé continûment depuis la mi-2001, le chômage de longue et très longue durée a amorcé un mouvement de baisse à partir du mois d'avril 2005. En particulier, le chômage de très longue durée (inscrits à l'ANPE depuis deux ans et plus) a enregistré une baisse de -8,9 % par rapport à mars 2005. Une baisse aussi importante n'avait pas été constatée en Ile-de-France depuis l'année 2000.

Par département, comme pour le total du nombre de chômeurs, c'est à Paris que la baisse en un an du nombre de chômeurs de longue durée est la plus vive (-9,5 %). La part dans le total des inscrits à l'ANPE reste toutefois la plus élevée des départements franciliens (36,6 %), la baisse étant encore plus sensible pour les demandeurs d'emploi depuis moins de un an.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (cat.1 CVS) selon l'ancienneté de l'inscription



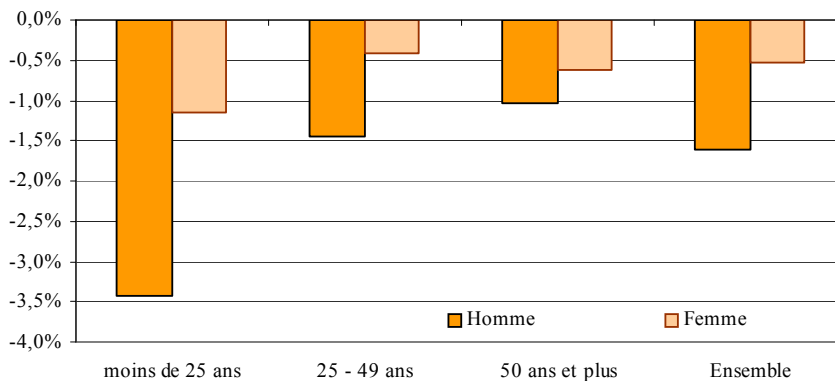
Source : DARES / ANPE

▲ Un recul du chômage des jeunes

La plus forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi par catégorie d'âge a concerné les demandeurs âgés de moins de 25 ans (-2,3 %). Depuis le début de l'année, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi a fortement reculé (-8,9 %).

Traditionnellement, la part des jeunes franciliens dans le chômage régional est plus faible que celle observée au niveau national en raison notamment de la prolongation des études et donc d'une arrivée plus tardive qu'en province sur le marché du travail. Ainsi, au mois d'octobre 2005, les jeunes représentent 14,0 % des chômeurs en Ile-de-France contre 20,7 %.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi entre la fin octobre et la fin septembre 2005 (données CVS)



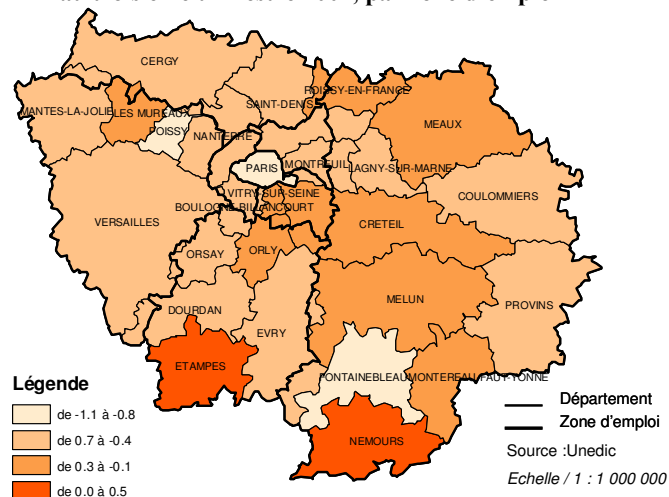
Source : DARES / ANPE

▲ Un repli significatif du taux de chômage dans les zones où il est le plus élevé

Si la baisse du taux de chômage a atteint -0,3 point au troisième trimestre 2005 par rapport au trimestre précédent, la zone d'emploi de Saint-Denis a enregistré une diminution bien supérieure, de -0,7 point en un trimestre. Dans les zones d'emploi de Paris, les Mureaux, Mantes-la-Jolie, Melun et Montreuil-Fault-Yonne, la réduction du taux de chômage est également plus forte qu'en moyenne régionale.

Par rapport au même trimestre de l'année précédente, ce sont les zones d'emploi de Poissy et de Paris qui enregistrent la diminution la plus élevée.

Evolution du taux de chômage au troisième trimestre 2005 par rapport au troisième trimestre 2004, par zone d'emploi



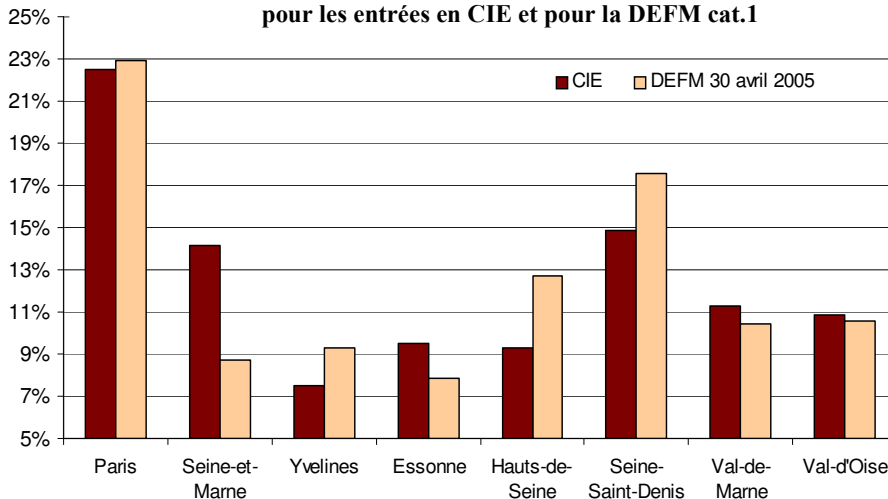
— Département
— Zone d'emploi
Source : Unedic
Echelle / 1 : 1 000 000

▲ Une forte montée en charge du dispositif CIE rénové

Entre début mai et fin novembre, 17 200 contrats CIE « nouvelle formule » ont été signés en Ile-de-France, soit deux fois plus que pendant la même période de l'année précédente, pour l'ancien CIE. C'est à Paris que l'on enregistre le plus grand nombre de contrats : 3 900, soit 22,5 % du total régional. Cependant, cette proportion ne fait que refléter le poids de Paris dans la demande d'emploi régionale (DEFM cat.1).

La Seine-et-Marne et l'Essonne ont largement contribué à la montée en puissance du CIE, avec respectivement 14,2 % et 9,5 % du total des contrats conclus durant ces sept mois, soit plus que leur poids dans la demande d'emploi régionale (9 % et 8 %).

Comparaison du poids de chaque département dans le total régional, pour les entrées en CIE et pour la DEFM cat.1



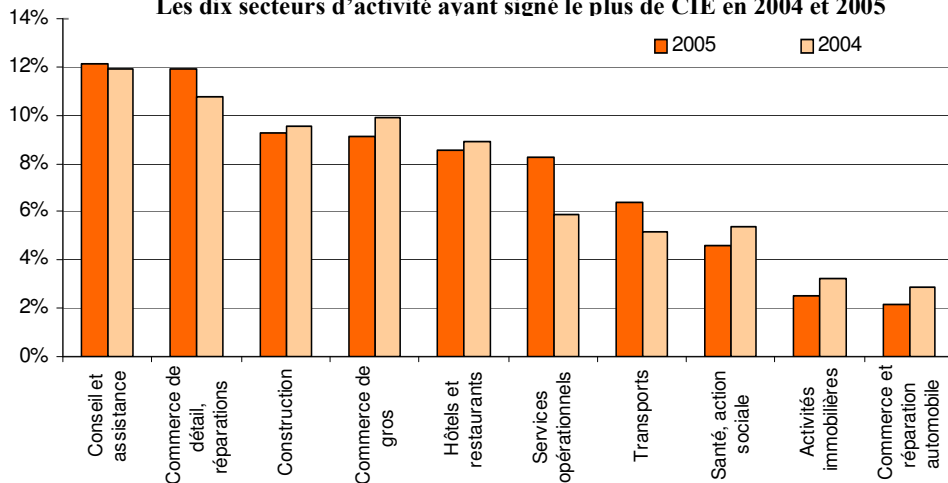
Source : DARES

▲ Un nouveau contrat, mais des secteurs d'activité identiques

En 2004, le CIE était un CDI ou un CDD, de 12 à 24 mois. Lors de la mise en œuvre du CIE « nouvelle formule », en mai 2005, la durée minimale de 12 mois a été supprimée. Cependant, le développement de contrats de courte durée est resté limité. Moins de 14 % des CIE ont une durée inférieure à 12 mois, alors que les CDI représentent encore 77 % des contrats conclus. Toutefois, avec 20,3 mois, la durée moyenne du CIE est inférieure à celle observée en 2004 : 23,1 mois.

La possibilité d'une plus grande flexibilité de la durée du CIE, n'a pas entraîné de modifications majeures du tissu des employeurs franciliens. Les dix secteurs ayant signé le plus de CIE en 2005 sont les mêmes qu'en 2004. Avec 12,1 % des conventions, le secteur du conseil et de l'assistance demeure le premier utilisateur du CIE. La seule différence notable entre 2004 et 2005 est une progression de 2,4 points des contrats conclus dans les services opérationnels, qui regroupent ainsi 8,3 % des CIE.

Les dix secteurs d'activité ayant signé le plus de CIE en 2004 et 2005



Source : DARES

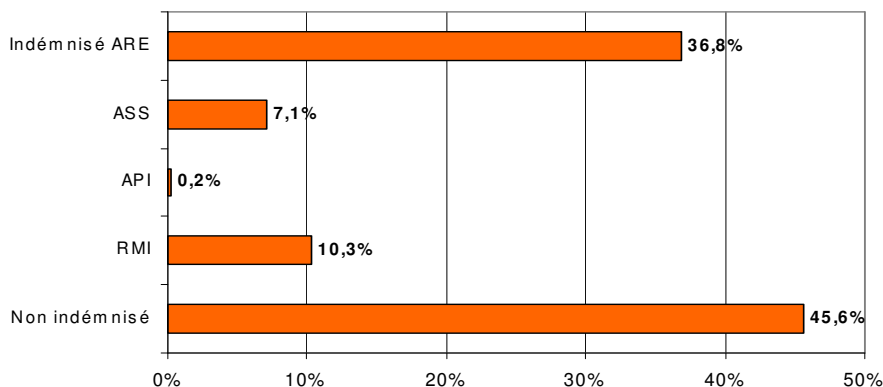
▲ Un public plus large, pour une politique préventive

Si près de 10 000 chômeurs de longue durée ont eu accès à un CIE entre mai et novembre 2005 (seulement 6 000 en 2004), leur part dans les entrées est en baisse (58 %, contre 75 % en 2004).

L'ouverture plus large du CIE à des chômeurs inscrits à l'ANPE depuis moins de 12 mois, s'est faite au profit des moins diplômés. Ainsi, en 2004, la majorité des bénéficiaires (62 %) avait un niveau de formation supérieur ou égal au baccalauréat. En 2005, ils ne sont plus que 46 %.

Ces évolutions dans la composition du public du CIE sont conformes aux orientations définies par le service public de l'emploi régional pour 2005 : privilégier une politique préventive, au profit des publics ayant de forts risques de rester durablement au chômage.

Répartition des bénéficiaires entrés en CIE, de mai à novembre 2005, selon leur situation d'indemnisation



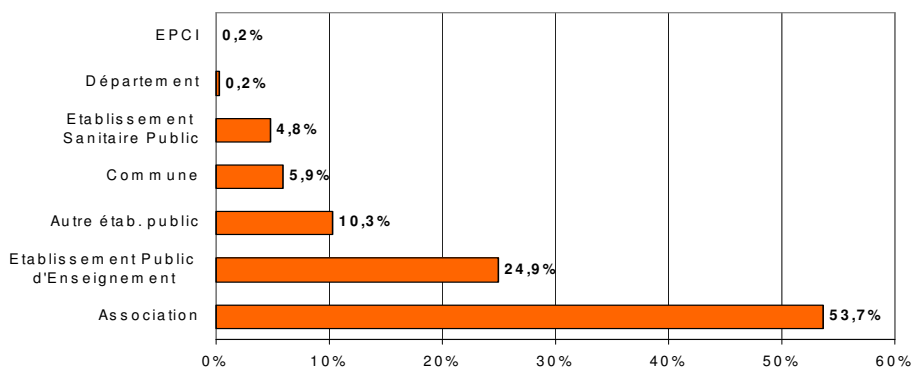
Source : DARES

▲ Deux nouveaux dispositifs dans le secteur non marchand...

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et le contrat d'avenir (CAV) remplacent depuis le mois de mai 2005 les CES et CEC (contrats emploi solidarité et consolidé). Le CAE est destiné à toutes les personnes sans emploi rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, alors que le CAV s'adresse aux bénéficiaires de minima sociaux (RMI, ASS, API et AAH).

Entre début mai et fin novembre 2005, 7 800 conventions initiales (7150 CAE et 650 CAV) ont été signées en Ile-de-France, soit 11,3 % de plus que le nombre de nouvelles conventions CES et CEC conclues pendant la même période de l'année précédente. Par ailleurs, 3 100 CES ont été renouvelés en CAE au cours de ces sept derniers mois.

Les principaux employeurs de CAE, de mai à novembre 2005



Source : DARES

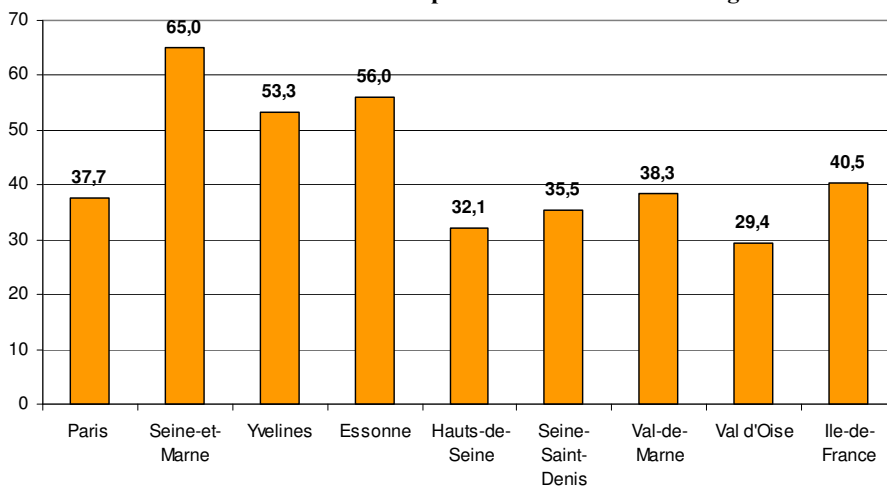
▲ Des bénéficiaires plus diplômés et moins souvent allocataires de minima sociaux

Le CAE capte un public dont le niveau de formation est plus élevé qu'en CES : 44 % des personnes en contrat présentent un niveau supérieur au CAP/BEP ; alors qu'elles étaient seulement 25 % en CES.

Les personnes qui, d'après les critères administratifs traditionnels semblent les plus éloignées de l'emploi, représentent une part plus faible du public : 62% des bénéficiaires de CAE étaient au chômage de longue durée (72 % en CES en 2004). 24 % étaient allocataires du RMI, de l'ASS ou de l'API, contre 46% en CES.

Le nombre réduit des contrats d'avenir signés en Ile-de-France (650 jusqu'à fin novembre) ne permet pas de compenser la faible présence de ces allocataires en CAE. Au total, les bénéficiaires de minima sociaux ont été, jusqu'à présent, moins nombreux que l'an dernier à pouvoir accéder à un contrat aidé dans le secteur non marchand.

Nombre d'entrées en CAE pour 1 000 chômeurs de longue durée



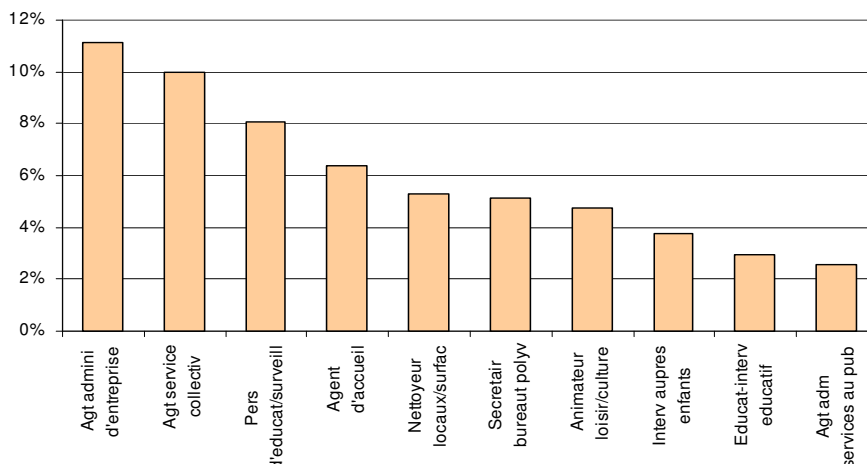
Source : DARES

▲ ... mais des emplois similaires

Comme on le constatait déjà pour les CES en 2004, les conventions initiales de CAE sont majoritairement conclues dans des associations (54 % des contrats), et dans des organismes dont l'effectif est inférieur à 50 salariés (53% des contrats). La structure des employeurs du secteur non marchand, ayant été peu modifiée par la mise en œuvre du CAE, les bénéficiaires de ce dispositif sont embauchés sur des types d'emploi identiques à ceux des personnes en CES. On note cependant un plus large éventail de métiers proposés. En effet, deux contrats sur cinq n'appartiennent pas aux dix métiers les plus courants et couvrent un très vaste ensemble de fonctions.

Ces emplois varient, notamment, selon l'âge des bénéficiaires. Ceux liés à l'éducation sont occupés par des jeunes, alors que les métiers d'agent des services collectifs ou administratifs sont souvent occupés (50 %) par des personnes ayant plus de 40 ans.

Les 10 principaux emplois occupés par les bénéficiaires de CAE de mai à novembre 2005



Source : DARES

Les contrats d'apprentissage en Ile-de-France en 2004

▲ Un tassement en 2004, une reprise en 2005

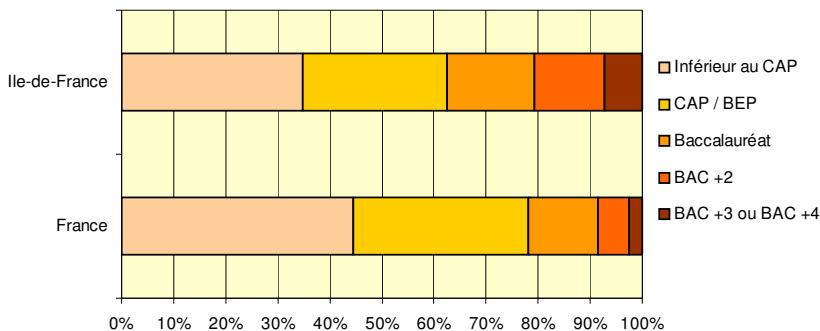
Après plusieurs années de croissance, l'Ile-de-France a connu en 2004 un léger tassement du nombre des nouveaux contrats d'apprentissage : 41 042 contrats ont été conclus (contre 43 584 en 2003), soit 16,7 % du total national. Toutefois, les résultats observés de janvier à octobre 2005 font apparaître une nette reprise des entrées en contrat : + 7,5 % par rapport à la même période de l'année précédente et un poids de l'Ile-de-France qui progresse (17,7 %).

La signature d'un nouveau contrat d'apprentissage n'est pas toujours synonyme d'une première entrée en apprentissage. Si 60 % des bénéficiaires de ces contrats étaient auparavant dans le système scolaire, un jeune sur quatre était déjà en apprentissage.

Son nouveau contrat correspond alors à l'entrée dans un autre cycle de formation, après l'obtention d'un premier diplôme, ou à la rupture du contrat avec son employeur précédent, en cours de formation.

Les autres circonstances d'entrée en contrat d'apprentissage sont beaucoup plus rares, qu'il s'agisse de jeunes auparavant au chômage, salariés ou dans un autre dispositif d'alternance.

Niveau de diplôme des jeunes entrant en contrat d'apprentissage



Source : DRTEFP / DARES

▲ Des jeunes plus diplômés, pour des filières spécifiques

Les jeunes franciliens entrant en contrat d'apprentissage sont, en moyenne, plus diplômés que dans les autres régions. Près de 40 % d'entre eux sont titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme d'enseignement supérieur, contre un peu plus de 20 % en province.

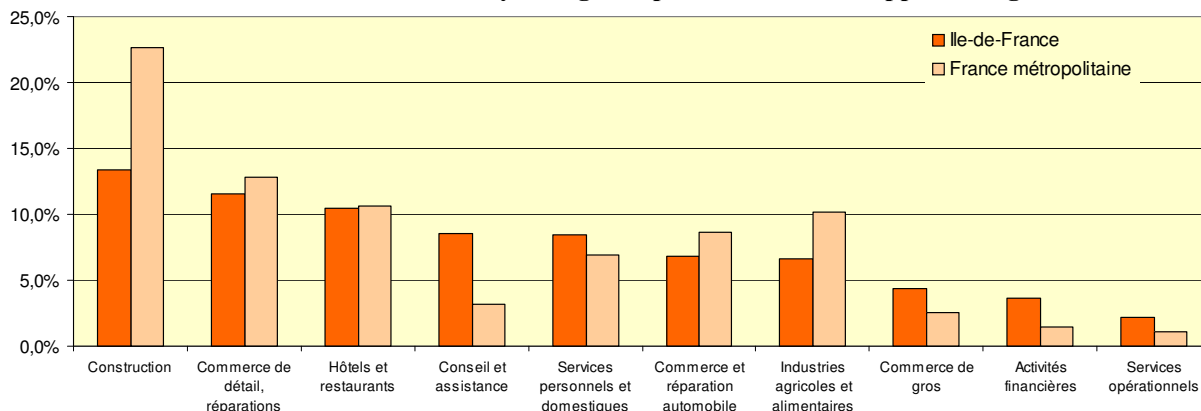
Ils sont également plus âgés : la moitié des jeunes franciliens a plus de 18 ans à l'entrée en contrat, contre 1/3 au niveau national.

Très logiquement, les diplômes préparés en contrat d'apprentissage sont aussi d'un niveau plus élevé en Ile-de-France. La préparation d'un BEP ou d'un CAP reste la situation la plus fréquente (un cas sur deux).

Mais plus de 10 000 jeunes préparent un diplôme d'enseignement supérieur.

La spécificité économique de la région explique, pour partie, ce phénomène. Les secteurs dans lesquels l'apprentissage est très souvent utilisé pour la préparation d'un CAP ou d'un BEP, tels que la construction, les industries agro-alimentaires ou le commerce de détail, sont, en proportion, moins présents. A l'inverse, l'importance du conseil et assistance ou des activités financières crée des opportunités pour préparer un diplôme de niveau plus élevé. Le poids du tertiaire explique aussi une présence plus fréquente des jeunes femmes (36 % contre 30 % au niveau national).

Les 10 secteurs d'activités ayant signé le plus de contrats d'apprentissage en 2004



Source : DRTEFP / DARES

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Ile-de-France

66, rue de Mouzaïa – 75935 Paris Cedex 19 – Tél. 01 44 84 26 99

Directeur de la publication : Marc Biehler - Réalisation : Pôle études, prospective, évaluation et statistiques

Diffusion : Service relation avec les usagers, communication et documentation

Tirage : 1200 exemplaires- N° ISSN : 1767-9877

<http://www.europemploi-idf.org/Sepes>